



Marloie, le 9 octobre 2023

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE WELLIN

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

Maison des Associations à Wellin, le 5 octobre 2023




OBJECTIFS DE LA RÉUNION : accueillir les nouveaux membres de la CLDR, faire le point sur l'avancement des projets et réfléchir aux projets à rentrer dans le budget participatif.


A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :


QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Préciser les projets proposés pour le budget participatif	Octobre – novembre 2023	Commune et FRW
Prioriser les projets pour le budget participatif	Jeudi 30 novembre 2023	CLDR
Relancer les propriétaires pour la voie lente Neupont - Chanly	Dès que possible	Commune

Légende :

•  Validation, décision

•  Commentaires, échanges, discussions

○  Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)

○  Date de réunion, échéance...

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Accueil des nouveaux membres de la CLDR

Suite à la démission de deux membres de la CLDR, la commune avait lancé un large appel à intérêt. Lors de sa dernière réunion, la CLDR a validé les deux candidatures reçues. Le 27 juillet 2023, le Conseil communal, à l'unanimité, a approuvé la nouvelle composition de la CLDR.

Les participants accueillent donc les deux nouveaux membres : Madame Nathalie Hendrickx et Monsieur Henri Michel.

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

Madame Hendrickx et Monsieur Michel ont été invités à venir à la réunion un peu plus tôt que le reste de la CLDR pour recevoir quelques informations. Ils ont ainsi découvert le principe d'une opération de développement rural, le fonctionnement de la CLDR (et son Règlement d'Ordre Intérieur), le rôle de la FRW...

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2023

- ✓ Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 28 juin 2023 est approuvé sans modification.

3. Etat d'avancement des projets

3.1. Maison rurale de Lomprez

Ce projet, estimé à 2.053.000 € (TVA et honoraires compris), bénéficie de deux subventions :

- Le développement rural : la Ministre Tellier a accordé une convention-faisabilité. La commune dispose ainsi d'une avance de 20.000 € pour les frais d'études ; la suite du subventionnement sera précisée en fonction du projet définitif, avec un maximum de 680.000 €.
- Le Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR) : la commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projet relatif à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et recevra 712.126 €.


Ces deux montants sont plafonnés.

Le projet nécessite l'obtention d'un permis unique (permis d'urbanisme + permis d'environnement), ce qui implique un dossier plus lourd. La demande de permis est rentrée depuis le mois de septembre et l'enquête publique est en cours.

Les procédures administratives relatives aux deux sources de financement avancent à des vitesses différentes :

- Pour le volet énergie, le Conseil communal a approuvé le projet définitif ; c'était indispensable pour respecter le timing en lien avec cette subvention. Le dossier a été transmis à l'administration régionale, qui a formulé quelques remarques mineures.
- Pour le volet développement rural, le permis unique fait partie intégrante du projet définitif ; il faut donc l'attendre. Néanmoins, le dossier a été transmis au Service Public de Wallonie pour un avis préalable.

3.2. Liaison lente Neupont - Chanly

-  La commune a envoyé une offre d'achat à chaque propriétaire de parcelle, mais les réponses tardent à rentrer. Il faut relancer, y-compris la Société Wallonne du Logement pour la parcelle qui permettrait de relier la rue de la Fache à Chanly.

Les participants évoquent les possibilités de parcage, tant côté Neupont (bord de la route régionale, Ry des Glands...) que côté Chanly (abords du home, place...).

Alain Jacquet rappelle le calendrier pour déposer une demande de convention en développement rural à la session de mars 2024. Cela reste possible, mais il ne faut plus trainer.

3.3. Chaufferie bois et réseau de chaleur

La pose d'un enduit a permis de résoudre les problèmes d'étanchéité du silo, mais le service travaux continue à surveiller les parois. Un nouveau revêtement intérieur devrait garantir une solution à long terme, mais cette approche doit encore être précisée et budgétée. Le projet est donc toujours en attente.

L'entreprise en charge des travaux doit aussi apporter des précisions sur les coûts actualisés.

Colruyt a réalisé ses propres investissements énergétiques et s'est retiré du partenariat pour le réseau de chaleur, mais cela ne remet pas en cause la rentabilité du projet.

4. Budget participatif

4.1. Présentation du cadre

Dans son Plan Stratégique Transversal, le Collège avait prévu de réserver un budget pour des projets citoyens. Il a donc décidé de mettre 5.000 € à disposition de la CLDR et autant de la CCATM pour mettre en œuvre un ou plusieurs projets (moyennant validation par le Collège)

Lors de sa séance du 28 septembre 2023, le Conseil communal a approuvé le règlement relatif à l'affectation de ce budget (voir en annexe 1). Annick Mahin en fait lecture et chacun en reçoit copie.

Les objectifs poursuivis sont :

- Le renforcement de la participation citoyenne ;
- L'amélioration du cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable ;
- La mise en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le PST ou la CCATM

Chaque Commission est invitée à proposer un ou deux projets, matériels ou immatériels, qui répondront aux critères repris dans le règlement.

Au niveau de la concrétisation du projet, la prise en charge des procédures administratives indispensables à la bonne gestion du projet (ex : marchés publics) est du ressort de la commune. Mais, les autres démarches (construction du projet, prises de contact, ...) sont du ressort des porteurs de projet, c'est-à-dire la CLDR.

La procédure se structure en plusieurs étapes :

- Lors de cette réunion, réflexions en sous-groupes pour identifier un ou plusieurs projets ;
- Puis, analyse de la faisabilité des projets proposés et estimation de leur coût (par la commune et la FRW) ;
- Enfin, nouvelle réunion de la CLDR pour prioriser les projets ;
- Et validation par le Collège, puis mise en œuvre.

4.2. Présentation d'exemples d'autres communes

La FRW a rassemblé une série de projets réalisés dans le cadre de budgets participatifs dans différentes communes. Ces budgets sont différents de celui de Wellin dans le sens où l'ensemble de la population est mobilisée et que ce sont des associations et/ou des groupes citoyens qui déposent les projets et les mettent en œuvre.

Néanmoins, cela montre l'étendue du champ d'action, avec des projets qui visent :

- Des aménagements et rénovation (petit patrimoine, plaine de jeux, sentier, parcours santé, bancs, fleurissements...);
- La biodiversité (zone humide, plantations, fruitiers, boîte à graines...);
- La mobilité (sécurité routière, abri vélo, vélo partagé, liaison douce...);
- La mémoire locale (livre de recettes, livre d'histoire locale, parcours découverte, expo photos, panneau d'information, plaques nominatives...);
- Les liens sociaux (four à pain, terrain de pétanque, potager collectif, presse à fruits...);
- La vie associative (gobelets réutilisables, chalet pour les associations...);
- Les services (guide pour les seniors, boîte avec informations importantes...);
- ...

4.3. Travail en sous-groupes

Les participants se répartissent en deux sous-groupes et disposent des documents de travail suivants :

- Le règlement relatif à l'affectation du budget participatif à la CCATM et à la CLDR (annexe 1);
- La stratégie de développement du PCDR (annexe 2);
- La liste des projets du PCDR (en fichier joint);
- Les objectifs du Programme Stratégique Transversal (PST) de la commune de Wellin (annexe 3);
- Quelques exemples de réalisations issues de budgets participatifs dans d'autres communes (annexe 4)

Ces différents documents sont des sources d'inspiration, mais les participants peuvent évidemment proposer leurs propres projets.

4.4. Mise en commun des résultats

Voici les projets identifiés par les participants :

1. Aménagement d'un petit oratoire à Fays-Famenne

Lors de la désacralisation de l'église de Fays-Famenne, la cloche a été déplacée à Sohier. Ce projet vise à ramener la cloche à Fays-Famenne, à l'installer sur un support, à aménager les lieux, à placer un panneau explicatif... Le site visé est celui « du Bâti », au centre du village. Annick Mahin précise que la convention relative à la désacralisation prévoit la construction d'un petit oratoire et le retour de la cloche; un budget existe donc. Par contre, rien n'était prévu au niveau de l'aménagement du site, ni du placement d'un panneau d'information.

2. Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir faire

Il s'agirait d'organiser une journée d'activités pour les enfants et leurs grands-parents, afin de multiplier les échanges entre les générations.

Les idées d'activités ne manquent pas : formation au numérique, initiation à la photo, cours de pâtisserie, jeu de piste (avec des cadeaux à gagner), géocaching, ludothèque...

Le budget servirait pour la communication, les cadeaux, les formateurs...

Des membres de la CLDR sont prêts à se mobiliser pour le jour J (accueil, installation et rangement, bar...), sachant que certaines activités seraient animées par des professionnels (photo, pâtisserie...). Mais, il faudrait aussi préparer l'activité bien en amont (programme, contacts, communication...) : qui pourrait prendre en charge cette coordination ?

3. Installation de bancs sur le circuit de la Calestienne

Cette belle promenade fait 7,6 km, mais ne compte aucun banc. L'idée est d'en placer quelques-uns, à des endroits stratégiques.

Remarque : les participants constatent aussi l'absence de toilettes publiques. Une solution simple n'est pas évidente ; même les toilettes sèches demandent un minimum d'entretien. Evidemment, en cas d'urgence, le promeneur dans le besoin fera le nécessaire dans la nature... ce qui risque de miner les abords des bancs et sentiers. L'idéal est d'enterrer ses excréments... ce qui n'est pas toujours évident dans un sol caillouteux. La proposition est donc d'équiper chaque banc d'une pelle ou d'une pioche 😊.

4. Achat d'une joëlette à assistance électrique et promotion

L'Office du Tourisme dispose d'une Bécasine (chaise roulante tout terrain) depuis plus d'un an, mise à disposition gratuitement pour les personnes à mobilité réduite, mais elle n'est jamais utilisée faute d'avoir des parcours adaptés. Néanmoins, la commune travaille avec le Parc naturel d'Ardenne méridionale pour proposer plusieurs circuits dont une promenade au départ de Sohier qui sera équipée. Avant la fin de l'année, un banc (avec accoudoirs) et un banc-table adaptés aux PMR seront installés sur le haut du village (vers Fays-Famenne). La proposition est d'acheter une joëlette à assistance électrique et d'en faire la promotion (communication, organisation d'une promenade...).

5. Promotion des appareils de fitness placés devant la Maison des Associations

L'utilisation de ces appareils n'est pas évidente. Il s'agirait de trouver un coach sportif et d'organiser quelques séances de formation et d'utilisation de ces engins. Une collaboration serait établie avec la Commission Consultative Communale des Aînés et le Centre sportif.

6. Remise en état du parcours VITA

Le parcours VITA est situé à flanc de coteau près de la passerelle Maria. Les panneaux qui décrivent les exercices ont été refaits récemment, mais certains engins doivent être rénovés ou remplacés (troncs...).

7. Création de parkings pour les vélos

L'usage du vélo est parfois limité par le fait ne de pas pouvoir l'attacher de manière sécurisée. Le projet vise à installer des parkings pour les vélos à des endroits clés (à préciser), voire d'y adjoindre des bornes de recharge.

8. Aménagement d'un espace de barbecue

Le projet est d'installer un barbecue (et remplacer le banc) rue de Margouyet (à droite en montant vers le parc à conteneurs).

9. Mise à disposition de « kits sécurité »

Toutes les rues de la commune ne sont pas équipées de trottoirs et se promener peut être dangereux, surtout lorsque les jours raccourcissent. La proposition est d'acheter des « kits sécurité » (brassard, gilet fluo, lampe clignotante...) et de les donner à ceux qui le souhaitent.

D'autres idées, moins précises, sont aussi évoquées :

- Le lancement d'un Repair Café, mais le problème est surtout de trouver une ou plusieurs personnes qui veulent bien coordonner l'initiative.
- L'organisation de rencontres littéraires ou philosophiques, dans un cadre vert. Le laboratoire de la vie rurale, à Sohier, s'y prête bien mais il faut surtout trouver des porteurs, des personnes qui vont coordonner ce projet.
- Les boîtes à livres, dont celle située devant la Maison des Associations, ne sont pas assez connues.

5. Divers



La prochaine réunion de la CLDR se tiendra le jeudi 30 novembre 2023 à 20h00. Il s'agira surtout de prioriser les projets évoqués dans le cadre du budget participatif.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Alain Jacquet

Présents le 05/10/23 :

- Annick MAHIN (Présidente), Philippe ALEXANDRE, Bruno MEUNIER, Henri MICHEL, Jacqueline HAUSEN, Nathalie HENDRICKX, Jean-Luc ENGELS, Gérard LAURENT, Jean LEONET et Ingrid GODERNIAUX, Membres de la CLDR ;
- Katty ROBILLARD, Agent-relais développement rural à l'administration communale ;
- Alain Jacquet, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés le 05/10/23 :

- Sylvain TRIGALET, Marie-Chantal BURNOTTE, Arthur PONCIN, Catherine BUGHIN, Arthur GOLINVAUX, Membres de la CLDR ;
- Benoît CLOSSON, Bourgmestre, invité permanent.

Annexe 1 :

REGLEMENT RELATIF A L'AFFECTATION DU BUDGET PARTICIPATIF A LA CCATM ET A LA CLDR

(Approuvé au Conseil communal du 28/09/2023)

Article 1 : Principe

Le collège communal, conformément au code de démocratie locale, en sa séance du 13/09/2019, a décidé d'inscrire l'action suivante dans le PST :

« O.S 1.1 : Être une commune bien gérée – Action : Mettre en place une dynamique participative- 1.1.3.5 Proposer un budget participatif à une assemblée citoyenne »

Le Collège communal, afin de mettre en place cette action, propose au conseil communal d'inscrire la somme de 10.000€ annuellement à répartir équitablement entre la CCATM et la CLDR.

Article 2 : Objectifs

Au-delà de l'implication directe des assemblées citoyennes dans le choix de l'affectation d'une partie du budget communal, ce dispositif vise également à répondre :

- Au renforcement de la participation citoyenne ;
- A améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable ;
- A mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le PST ou la CCATM

Article 3 : Territoire d'action

Le budget participatif porte sur le territoire de l'entité de WELLIN.

S'il s'agit d'un projet matériel, il devra se situer sur le domaine public propre de la Commune (droit réel). S'il s'agit d'un projet immatériel, il devra être accessible à tout public même s'il se déroule sur le domaine privé.

La réalisation des projets se situera donc exclusivement dans le périmètre géographique de la commune.

Article 4 : Budget

Le Conseil communal, au travers du vote annuel du budget, arrête les montants des crédits (ordinaire ou extraordinaire) consacrés au projet de budget participatif.

Chaque projet ne pourra pas consommer plus de 50% du budget total alloué (aux deux commissions).

Article 5 : Choix des projets

La CLDR et la CCATM sélectionnent chacun un ou deux projets prioritaires et le(s) soumet(s) à l'avis du Collège communal

Article 6 : Critères de recevabilité des projets

1. Le projet doit :
 - Respecter la localisation prévue à l'article 3 ;
 - Rencontrer l'intérêt général ;
 - Contribuer à au moins un objectif du PCDR et/ou de la CCATM et/ou du PST ;
 - Avoir un coût inférieur à 50% du montant de l'enveloppe mise à disposition par la commune pour le budget participatif défini à l'article 4 ;
 - Correspondre à une dépense d'investissement touchant le cadre de vie ou proposer des dépenses permettant la concrétisation d'un évènement à portée communale (les projets liés à une dépense de fonctionnement sont exclus) ;
 - Proposer un budget réaliste et suffisamment détaillé par rapport à la description des investissements ;
 - Le projet peut néanmoins présenter un budget d'un montant supérieur au budget alloué dans le cadre du budget participatif moyennant la prise en charge du dépassement par le porteur du projet (dans ce cas, le porteur de projet devra justifier la manière dont il financera ce dépassement)
 - Détailler le déroulement de sa mise en œuvre dans le temps ;

Article 7 : Concrétisation du projet

La prise en charge des procédures administratives indispensables à la bonne gestion du projet (ex : marchés publics) est du ressort de la commune.

Les autres démarches (construction du projet, estimation, prises de contact, ...) sont du ressort des porteurs de projet (CLDR et/ou CCATM).

PCDR - La stratégie de développement

DÉFI 1

En 2028, Wellin aura réussi un développement préservant le cadre de vie et valorisant le patrimoine naturel, paysager et bâti

1. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
2. Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières pour les habitants et les touristes
3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
5. Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie
6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales

DÉFI 2

En 2028, Wellin aura réussi un développement favorisant une évolution démographique et économique intégrée, harmonieuse et équilibrée

7. Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous
8. Garantir la création et l'accès aux services pour tous
9. Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités
10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale

Améliorer la communication, mobiliser tous les acteurs et renforcer les partenariats locaux et supra-locaux

Annexe 3 :

Programme Stratégique Transversal (PST) de la commune de Wellin

Chaque objectif stratégique est décliné en objectifs opérationnels.

1. Objectif Stratégique : Être une Commune bien gérée

- a. Avoir une gestion financière maîtrisée
- b. Organiser au mieux le fonctionnement des services communaux
- c. Mettre en place une dynamique participative
- d. Améliorer la communication externe

2. Objectif Stratégique : Être une Commune attractive et accessible

- a. Veiller au développement d'un aménagement territorial intégré, rationnel et cohérent
- b. Développer une politique de mobilité en lien avec l'aménagement territorial en ce compris la mobilité douce
- c. Mener une politique active en matière de logement
- d. Optimiser les services existants

3. Objectif Stratégique : Être une Commune compétitive

- a. Elaborer une stratégie de développement économique en ce compris l'économie circulaire
- b. Attirer de nouvelles entreprises par le développement d'infrastructures et des aides à l'installation
- c. Faire du tourisme un levier de développement économique

4. Objectif Stratégique : Être une Commune durable et bien entretenue

- a. Opérationnaliser la convention des maires et le PAED sur le territoire
- b. Valoriser et protéger les ressources naturelles
- c. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de propreté publique
- d. Optimiser l'entretien des bâtiments, des espaces communaux, des voiries

5. Objectif Stratégique : Être une Commune solidaire

- a. Redynamiser les services sociaux existants
- b. Favoriser l'insertion socio-professionnelle
- c. Soutenir des actions qui permettent l'accès aux services
- d. Développer une politique d'accès à la santé

6. Objectif Stratégique : Être une Commune plus sûre

- a. Veiller à ce que notre localité bénéficie de secours et de services performants et rapides
- b. Améliorer la sécurité routière

Annexe 4 : quelques exemples de réalisations issues de budgets participatifs

Assesse	Sécurisation d'un passage menant à la gare de Courrières (éclairage sous un pont) Exposition photos permanente : triptyques présentant les œuvres du club photos Rénovation de la potale "Saint-Joseph" située à Crupet (placement d'une statuette) Installation d'un abri vélo jouxtant l'école communale de Courrière
Braives	Four à pain communautaire à Fumal Livre intergénérationnel de recettes Aménagement d'un Pump-Track pour vélos Création et impression d'un guide pour les seniors Impression d'un livre sur la façon de vivre à Braives avant la guerre
Brunehaut	Création d'une plaine de jeux intergénérationnelle Réhabilitation du sentier 51 Restauration de la fontaine "d'el ville" Installation de nasses à cannette en bordure de voirie Création d'un parcours santé (agrès sportifs) Création d'un panneau de valorisation du secteur vert Aménagement d'un rond-point Réalisation d'un terrain de pétanque Poursuite du parcours santé Réhabilitation d'un tronçon de la digue de Laplaigne Panneau d'infos pour malvoyant à la Pierre Brunehault Aide à la création d'une grainothèque Installation d'un chalet en bois pour les associations Installation d'une boîte à livres Placement d'équipements sportifs extérieurs Placement de jeux pour enfants
Celles	Puits de Popuelles Panneau d'orientation à Molenbaix Table pique-nique à Escanaffles Gobelets en plastique réutilisables Réfection du Calvaire de Molenbaix
Clavier	Aménagement de la Place de Terwagne Fleurissement des entrées de village d'Ochain et de 35 bacs dans toutes les rues. Espace villageois à Ocquier réhabilité en un espace convivial et intergénérationnel
Couvin	Partage de deux vélos à assistance électrique au coeur du village de Petigny
Estaimpuis	Création d'un potager collectif à la Maison de Jeunes Aménagement d'une friche communale à Bailleul Aménagement du jardin collectif de la Maison de l'environnement
Fernelmont	Cette boîte peut vous sauver la vie (envoi d'une boîte aux seniors à placer dans le frigo) Guide des aînés Fernelmontois visant à compiler des données utiles Four à pain permettant aux habitants de cuire leurs pâtes (pizzas, pain, etc.) Restons dynamiques : organisation de sorties pour les aînés Doter la place de Forville d'un emplacement de parking pour vélos. Parcours interactifs et ludiques dans le village de Franc-Waret Jardins de Warichet : mise en place d'un sentier, zone humide et fruitiers Réalisation d'une zone humide afin d'attirer une faune et une flore spécifiques

Gerpinnes	<p>Itinéraires découverte : nos villages dans la Grande Guerre Installation de 3 boîtes à livres Des bancs, espace d'échange à la rue du Tienne à Villers-Poterie La Fruti-Presse, une presse à fruits mobile, artisanale et gratuite pour les Gerpinnois ! Plaques nominatives aux sentiers de Loverval Des bancs, des fleurs et des poubelles pour Fromiée, un village où il fait bon vivre</p>
Hamois	<p>Installation de bancs et de table de pique-nique le long du Ravel Création d'un espace de mobilité douce entre le quartier Haie Jadot et le centre d'Hamois Mise en place d'un parking pour 20 vélos sur le site de la plaine d'Hubinne</p>
Hotton	<p>Aménagement de la place de la Chena</p>
Houyet	<p>Parcours santé le long du Ravel composé de modules en bois Fontaine de Hulsonniaux : valoriser ce patrimoine et créer un lieu de quiétude Rénovation de l'accès passerelle depuis la rue de l'église jusqu'à la passerelle. Halte des Marmozets à Ciergnon : aménagement d'une parcelle communale</p>
Ittre	<p>Repair café d'Ittre - matériel Plaine de jeux à Fauquez- mobilier</p>
Les Bons Villers	<p>Soyons Four - four à pain communautaire Sentier Wawa - réaménagement et animation</p>
Ohey	<p>Achat de matériel pour la réalisation de chalets en bois pour l'organisation d'événements</p>
Oreye	<p>Aires de pique-niques à différents endroits de la commune Boîtes à graines à 3 endroits de la commune Réalisation d'une fresque sur le pare-vent de la plaine de jeux de Grandville Création d'un "Street Work Out" (fitness à l'extérieur)</p>
Perwez	<p>Repair café de Perwez - Matériel et armoire</p>
Tenneville	<p>Ludothèque de quartier "A mont les Grevis" - Ortheuville La Pétanque s'invite à Journal! Le bon pain des djins - atelier autour du four à pain</p>